

« La Coupole » au centre d'un concours organisé par le cabinet Faure Immobilier

« Place » aux élèves de l'Ecole d'architecture...

« Tragique inconnue », l'Ecole d'architecture de Grenoble ? A en croire son directeur, M. Mignotte, oui, elle l'est. Pire : il soupçonne les Grenoblois de la situer toujours rue Lesdiguières. En tout cas d'ignorer qu'elle est riche de jeunes talents. Des jeunes talents auxquels le promoteur Faure Immobilier a, lui, entendu donner leur chance en les associant, par la voie d'un concours, à la réalisation de son immeuble de « la Coupole ». Plus exactement, de sa « placette », qui délimitera la construction et la rue Denfert-Rochereau.

Une soixantaine d'élèves s'étaient mis à l'ouvrage et 37 projets ont au total été soumis à un jury, formé d'architectes, de peintres et de professeurs de l'Ecole d'architecture. Un certain nombre d'obligations leur avaient été imposées, celles-ci se résumant par l'adjectif « possible » : par rapport à l'environnement, par rapport à l'architecture de l'ensemble immobilier, par rapport à l'utilisation des usagers, par rapport, enfin, au coût de revient.

Même si le cabinet Faure avait pris la précaution de ne pas s'engager à réaliser le premier prix, l'idée était en effet de fournir aux élèves l'occasion de se confronter à la pratique. En un mot, de les faire participer à un concours dans les conditions qu'ils auront à connaître dans l'exercice de leur métier futur. Ainsi d'ailleurs l'a également « vécu » le cabinet Zanassi qui, concepteur du projet de « la

Coupole », a accepté de se « retirer » de la placette pour jouer le rôle de maître d'œuvre.

Les résultats ont à la fois dépassé les espérances, en même temps qu'ils se situaient en-deçà. C'est-à-dire que les élèves ont pris ce concours au sérieux qu'ils en ont presque manqué d'humour (à l'exception d'un des deux projets couronnés d'une mention). Bref ont si bien — question d'époque sans doute — inséré leur imagination dans le cadre qui leur était imparti... que le premier prix sera finalement réalisé, du moins dans sa conception générale.

La qualité de l'ensemble des projets présentés a elle, par contre, dépassé les espérances puisque 11 d'entre eux sur 37 ont fait l'objet d'âpres discussions entre les membres du jury : une journée leur aura été nécessaire pour tomber d'accord. Et cet accord s'est fait sur le projet de Anne Gabillet (1^{er} prix), de Dumont et Chareyron (2^e prix) et A. Eyraud et Ph. Macary (3^e prix). Interrogée, la jeune lauréate de 22 ans, inscrite en cinquième année d'études, allait s'avouer, certes, heureuse de recevoir l'enveloppe offerte par le cabinet Faure (8 000 F pour le premier prix, 4 000 et 1 000 pour les deux suivants). Mais — toujours le sérieux — se félicitait surtout de la référence professionnelle que lui apporte ce prix alors même qu'elle s'appête à travailler sur le projet de l'Opéra de la Bastille à Paris.

C'est toutefois l'ensemble des



PHOTO JACQUES BERNARD

architectes et des étudiants présents à la cérémonie de remise des prix qui a pu, hier, trouver matière à se déclarer satisfait :

Alain Carignon, maire de Grenoble, a annoncé l'intention de la ville de recourir aux cabinets d'architectes, même dans le secteur soumis à la réhabilitation ! Au passage, le maire a néanmoins (et non sans humour)

renvoyé la balle dans le camp des professionnels en soulignant que la position de ce côté-ci de la barrière — celle des gens qui ont à choisir un projet — n'était pas forcément la plus facile...

N.C.

Le jury était composé de MM. Pierre Rault, Zanassi et Friedman, architectes ; Favard et Calvi, professeurs à l'Ecole d'architec-

ture de Grenoble ; Termat, peintre, et de Mme Polère, elle-même peintre, représentant l'Union de quartier Gare-Bastille.

Les lauréats autour de la maquette de « La Coupole » exposée dans les locaux de la Caisse d'épargne de Grenoble (10, rue Hébert). L'ensemble des projets est présenté jusqu'au 28 avril.